

# DIPLOME UNIVERSITAIRE



## METIERS DE L'ADMINISTRATION GENERALE TERRITORIALE (Diplôme Universitaire MAGT)

2017-2019



Une formation universitaire diplômante et professionnalisante de 390 heures



DEVENIR  
SECRETAIRE DE MAIRIE  
OU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF



Sous la direction de **Monsieur Hubert ALCARAZ**,  
Maître de conférences à la Faculté de Droit,  
d'Economie et de Gestion (UPPA)

### Répondre aux besoins en compétences du territoire

Le Diplôme Universitaire des Métiers de l'Administration Générale Territoriale vise à répondre aux besoins de recrutement à venir sur des postes de secrétaires de mairie et de gestionnaires administratifs des collectivités de moins de 5 000 habitants dans le bassin des Pays de l'Adour.



Face à la diversité des compétences requises sur ces postes et aux départs en retraite prévus, ce Diplôme a vocation à **former des professionnels** (emploi de rédacteur territorial) **possédant les savoirs et les savoir-faire** leur permettant d'être rapidement **opérationnels** dans leurs fonctions professionnelles futures.



### Et après le Diplôme ? C'est la possibilité...

- d'occuper un poste de secrétaire de mairie ou de gestionnaire administratif en tant que rédacteur territorial (*suite à l'obtention du concours*)

- d'intégrer, selon les besoins, les services de missions temporaires des CDG du bassin des Pays de l'Adour (*un tremplin vers l'emploi et une expérience professionnelle*)

- d'être recruté en tant qu'agent non titulaire dans des communes de moins de 1 000 habitants sur des postes de secrétariat de mairie (*conformément à la réglementation*)

### UN DOUBLE OBJECTIF

- Former aux métiers de **secrétaire de mairie** ou de **gestionnaire administratif** dans les collectivités locales moins de 5 000 habitants (80 % de la formation)
- Préparer au concours de **rédacteur territorial – catégorie B** (20 % de la formation)

### LES + DU DIPLÔME

- Une formation **théorique et pratique** dispensée par des universitaires et des professionnels territoriaux
- Un **module consacré à l'exercice professionnel**
- Un **stage sur « les pôles missions temporaires »** des CDG partenaires d'une durée d'un mois minimum
- Un suivi régulier des étudiants et un **accompagnement à la recherche d'emploi** par les partenaires du diplôme



### CYCLE DE FORMATION

Formation aux "métiers"	Septembre 2017 à juin 2018	Cours les <b>jeudi et vendredi</b>
Préparation au concours	De novembre 2018 à mi 2019	Cours le <b>samedi</b>

### LES PUBLICS VISES \*

- Des étudiants (Bac + 2 minimum)
- Des demandeurs d'emploi et salariés du secteur privé en reconversion professionnelle (expérience professionnelle ou Bac + 2)
- Des agents territoriaux en poste

\* **sous réserve de satisfaire les conditions d'accès au concours de rédacteur territorial**

## FORMATION AUX METIERS

### UE 1 – Le cadre général de l'action administrative territoriale

- ∆ Introduction au droit des collectivités territoriales
- ∆ Le cadre institutionnel et partenarial de l'action des collectivités territoriales
- ∆ Les grands principes de l'action des collectivités territoriales

### UE 2 – Les moyens de l'action administrative territoriale

- ∆ Les moyens humains – la Fonction Publique Territoriale
- ∆ Les moyens financiers
- ∆ Les moyens matériels

### UE 3 – Les principaux domaines de l'action administrative territoriale

- ∆ Les services déconcentrés de la commune
- ∆ L'urbanisme et les affaires foncières
- ∆ L'action sociale
- ∆ Le développement économique local (notions)

### UE 4 – L'exercice professionnel

- ∆ Le fonctionnement interne de la collectivité
- ∆ Les principes déontologiques
- ∆ La méthodologie professionnelle
- ∆ Stage sur les « pôles missions temporaires »

## PREPARATION AU CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL\*

### UE 5 – La préparation aux épreuves d'admissibilité

- ∆ Des réponses à une série de questions
- ∆ La note de synthèse

### UE 6 – La préparation à l'épreuve d'admission

- ∆ Méthodologie de l'épreuve d'admission
- ∆ Entraînement à l'épreuve orale



Les cours se dérouleront à l'UFR de Droit, d'Economie et de Gestion à PAU dans les locaux de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### La procédure d'admission des candidats au DU

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation)	Jusqu'au 09 juillet 2017
Entretiens de sélection	Juillet 2017

Les cours débiteront au mois de septembre 2017.

### COUT DE LA FORMATION :

- De l'ordre de 485 €\* de droits d'inscription pour **les étudiants en formation initiale soit 335 €** après prise en charge de 150 Euros \* par les partenaires. Ce tarif comprend : Inscription, BU, FSDIE, médecine préventive. Les étudiants déjà inscrits à l'université ne doivent pas payer une seconde fois la sécurité sociale.
- De l'ordre de 676 €\* de droits d'inscription pour **les étudiants en formation continue soit 526 €** après prise en charge de 150 Euros\* par les partenaires. Ce tarif comprend inscription, BU, FSDIE et la médecine préventive. La sécurité sociale étudiante n'est pas nécessaire pour les étudiants inscrits en formation continue.

## Pour candidater au Diplôme...

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 09 juillet 2017

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion  
Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Secrétariat du Centre de Préparation aux concours

Avenue du Doyen Poplawski  
BP 1633 – 64016 PAU Cédex  
@ : [marie.krey@univ-pau.fr](mailto:marie.krey@univ-pau.fr)

*L'inscription définitive se déroulera à la  
Faculté de Droit de PAU  
pour les candidats sélectionnés  
en septembre 2017.*

## Renseignements

Par mail : [marie.krey@univ-pau.fr](mailto:marie.krey@univ-pau.fr)

Par téléphone : 05.59.40.80.82

Sur notre site web :  
<http://cpca.univ-pau.fr/live/>

